

FECRIS STUTTGART 15 juin 2024

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET RISQUES D'UTILISATIONS PAR LES ORGANISATIONS SECTAIRES

Jean-Pierre JOUGLA

Je ne suis pas très intelligent, mais je ne suis pas artificiel.



La FECRIS participe aux travaux de la commission I.A. et droits de l'homme depuis 2021 au sein de la conférence des OING du conseil de l'Europe.

La Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Madame Marija Pejcinovic Buric, a rappelé le 5 mai dernier à l'occasion de la Journée de l'Europe que l'impact de l'intelligence artificielle figure sur la « feuille de route de Reykjavik » et que l'IA est au nombre des défis majeurs.

Les spécialistes s'entendent à dire qu'ils ne sont qu'une dizaine au monde à savoir ce qu'est l'intelligence artificielle. J'essaie de comprendre.

Stockage de données

Mon regard de béotien m'amène à penser que l'intelligence artificielle est d'abord une nouvelle forme de stockage de la pensée humaine et que de l'usage qui en sera fait dépendra la transformation de cet outil artificiel en une nouvelle forme de culture pour les générations à venir. Si les premières pages de papier qui ont été imprimées au XVe siècle en tant que support de la pensée ont d'abord servi la religion, l'imprimerie a ensuite permis l'essor de la science.

J'espère qu'il en sera de même pour l'IA.

Il y a toutefois une différence entre le stockage de la pensée sur un support papier et le stockage numérique : dans un cas le support est inerte, exposé simplement aux rats et aux autodafés, dans l'autre il peut être facilement trituré, transformé, falsifié et semble doué d'une vie autonome au point que l'I.A. a déjà pu accéder au statut religieux. Ses adeptes sont persuadés qu'étant partout et nulle part, que sachant tout de chacun, que pensant indépendamment de nous, et qu'étant immortelle (jusqu'à la panne fatale d'électricité), l'IA est le nouveau Dieu du monde à venir. De « prédictive », l'intelligence artificielle deviendra créatrice !

Certes, l'intelligence artificielle joue déjà un rôle important dans le domaine de l'éducation, dans le domaine médical avec la notion de « jumeau numérique », avec les processus cognitifs d'apprentissage ou la possibilité de soins à distance... le monde judiciaire louche aussi vers l'IA (en France via son « Laboratoire pour l'intelligence artificielle ») et pas simplement dans une optique d'aide à la décision mais aussi dans une optique d'anticipation de l'acte infractionnel. Je ne parle pas des applications militaires...

L'IA est donc un système de classement qui contient en germe le risque de dériver vers une classification sociale.



Ciblage psychologique

Par exemple dans le domaine judiciaire et policier se dessine une recherche de « signaux faibles » qui rappelle les recherches de classification du XIX^{ème} siècle jusqu'à l'idée du « criminel-né » que l'italien Cesare Lombroso croyait déceler dans les formes du visage sous l'influence de la phrénologie de l'allemand Franz Joseph Gall ou de la physiognomonie du suisse Johann Caspar Lavater. Les formes du visage seraient censées dire de l'homme l'intime.

Surveillance

La reconnaissance faciale permet de fluidifier le filtrage des passagers dans les aéroports ; la vidéo-surveillance permet de prévenir des comportements anormaux dans l'espace public ; les services fiscaux utilisent l'IA pour cibler les « anormalités ».

Le rêve du contrôle permanent, qui a toujours été celui des systèmes totalitaires, donc des systèmes sectaires, avant même la commission des faits reprochables, est donc aujourd'hui réalisable. Le groupe sectaire dispose maintenant d'un outil bien plus performant que celui de la délation, de la dénonciation entre adeptes, puisqu'un algorithme sans état d'âme pourra donner les indications qui correspondront aux « biais » fournis à la machine, soit pour démarcher le futur adepte, soit pour « analyser » les manquements de l'adepte aux règles posées par le gourou, à partir d'une capture d'image qui décryptera un comportement.

Homme nouveau

L'accès aux nouvelles technologies, la disponibilité des plates-formes en ligne, accroissent les possibilités qui nous sont fournies, dans une perspective d'« homme augmenté » ; mais elles augmentent aussi les risques auxquels nous sommes exposés, par exemple de renforcer la croyance en l'apparition d'un homme nouveau, un « homme du 5^{ème} règne », l'homme de la nouvelle race ou un homme cloné. Chaque culture a rêvé d'une vie recréée, prolongée et artificiellement créée : les alchimistes croyaient à la possibilité de donner vie à l'homonculus. Les rabbins croyaient au golem ; les lamas à des entités autonomes et Pygmalion en Galatée.

L'homme du Village planétaire est-il prêt de succomber à l'imaginaire de l'IA ?

Exotérique / ésotérique numérique



Dans le domaine qui nous intéresse, celui des sectes, la technologie permet déjà aux gourous de s'occulter, de ne plus apparaître, de prétendre à la dématérialisation tout en donnant à leurs doctrines une lecture de plus en plus étendue. Ils peuvent déjà crypter leurs enseignements augmentant ainsi leur caractère « hermétique » et ésotérique.

Ils diversifient leurs connexions en rhizome, ils multiplient leurs produits d'appel, leur publicité et leur propagande en « ubérisant » toujours plus une pseudo culture. Les réseaux sociaux ont remplacé depuis longtemps la transmission de pensée que les mouvements sectaires mettaient en avant dans les années 70 ; l'IA permet de lire la pensée. Quel gourou n'en rêve pas ?

Recrutement par l'algorithme

Si le stockage de l'information et son exploitation par l'IA posent déjà des questions, une autre inquiétude réside dans l'utilisation des algorithmes au service d'un prosélytisme grandissant et d'un démarchage ciblé de futurs adeptes. L'IA a réinventé le commerce capable de prévenir nos désirs et de les amplifier. L'IA va réinventer le marché du psycho-spirituel en amplifiant les divers supports de l'emprise. Les sectes pourront mieux que jamais cibler des profils psychologiques, affiner leur approche en analysant les étalages narcissiques d'informations intimes auxquels la mise en confiance par les réseaux sociaux a habitué nos contemporains.

Surveillance par l'algorithme



L'usage des algorithmes permet aux « conducteurs abusifs » de tout savoir de celui qui deviendra sa proie.

L'intelligence artificielle permet d'améliorer les processus analytiques des données collectées à l'insu des utilisateurs de l'outil informatique, des réseaux sociaux et de la multitude de sites que nous consultons quotidiennement. Lorsque j'achète un livre en ligne ou une vidéo, que j'utilise la reconnaissance faciale ou vocale, les données recueillies sont analysées et mises au service de celui qui peut en payer l'utilisation.

La lecture des empreintes digitales pour ouvrir mon ordinateur, moderne forme de chiromancie, pourra même servir de carte psychométrique au gourou.

J'ai rédigé ces quelques lignes avec une dictée vocale. Le logiciel a analysé les termes employés, les idées. Dans l'optique affichée d'améliorer ses performances, il accorde une attention particulière à mes centres d'intérêt et il va même jusqu'à analyser mes sentiments. Il saura les reconnaître plus tard ; mais il me reconnaît également grâce à mes identifiants. Ainsi un ciblage personnalisé peut sans cesse être affiné.

A l'intérieur du groupe de nature sectaire, les échanges dématérialisés entre adeptes pourront être connus du leader grâce à l'outil d'analyse que représente l'IA.

Ce besoin de tout connaître de l'autre, dans le groupe et au-delà dans le monde extérieur dont le groupe se méfie, dans le but de tout transformer et soumettre au modèle fantasmé ne relève pas de la science-fiction : Il y a quelques dizaines d'années un mouvement sectaire bien connu avait fourni à l'administration française un service de maintenance informatique qui lui permettait d'avoir accès à des données secrètes.

Aujourd'hui l'intelligence artificielle peut instantanément identifier des interrelations, les formes, les centres d'intérêt dans des jeux de données. L'amélioration des performances du « *machine learning* », c'est-à-dire l'apprentissage automatique, débouche sur le « *deep learning* » qui ouvre des perspectives illimitées à la machine capable d'apprendre par elle-même et de corriger ses erreurs.

Chacun d'entre nous a pu utiliser un système de traduction automatique, être alerté par son téléphone mobile sur des appels malveillants, a pu répondre à un *chatbot* (agent conversationnel) qui lui aura demandé de l'assurer ne pas être un robot, comme si le robot se méfiait lui-même des robots. Le chatbot pourra aussi dérouler un échange et interagir avec chaque adepte dans la logique idéologique du gourou. Ainsi se nourrira à l'infini la doctrine élément clé du processus de sujétion.

Les analystes sont capables d'utiliser les données, quelle qu'elles soient. Nous n'en sommes généralement pas conscients parce que nous n'avons pas cette culture de profiteurs.

C'est d'ailleurs parce que nous n'avons pas cette culture que nous ne voyons que très difficilement les risques.

Désinformation et propagande

L'IA permet de générer à grande échelle un monde de mensonges, de fausses nouvelles, de créer une logique de pensée complotiste groupale prenant la place de la pensée individuelle, et de l'approche scientifique. La conception « new-âge » profite de l'outil numérique au-delà de ce que ses concepteurs avaient pu imaginer dans leur projet de remplacer la rationalité par l'intuition. L'IA est elle-même « intuitive » !

Détournement de l'IA

Derrière l'intelligence artificielle se profile l'ombre de *big-brother*. C'est-à-dire la possibilité de gouverner des groupes sociaux en contournant la volonté éclairée qui est celle du citoyen participant du gouvernement démocratique. Le projet politique des mouvements sectaires trouve dans l'IA l'instrument rêvé. L'outil est à portée de main : l'exemple de la multiplication d'attaques de systèmes informatiques par des hackers est là pour nous en convaincre. Aujourd'hui « Aum de la vérité » n'aurait plus besoin du gaz sarin pour prendre la main sur le gouvernement japonais. L'instrumentalisation de la terreur passerait par le blocage numérique de l'économie et des relations sociales. Les mouvements sectaires utilisent depuis longtemps la « propagande noire », forme de manipulation dépassée par les formes diverses des fausses nouvelles et des théories complotistes auxquelles l'IA peut donner la vraisemblance que le nombre permet.

Il est donc essentiel d'avoir une vision claire des risques. Des cadres juridiques doivent être pensés de façon à développer les contrôles permettant de protéger les citoyens.

Nous savons que le propre du gourou est de court-circuiter le contre-pouvoir citoyen en contrôlant l'édiction des normes internes, leur déclinaison dans la sphère de l'exécutif et leur sanction. Chacune de ces sphères est impactée par l'IA !

Liberté à risque



La gestion des données, leur traçabilité, le contrôle des accès aux data, leur sécurisation deviennent des préoccupations des institutions gouvernementales. Une piste serait d'exiger que l'IA soit « explicable », qu'elle puisse répondre à des exigences éthiques et à ce titre soit contrôlée par l'humain. Or l'humain qui contrôle est déjà celui qui peut investir dans les outils des dizaines de milliers de milliards d'Euros. Le citoyen ordinaire ne peut que regarder impuissant en s'interrogeant sur les risques de désinformation ou d'intoxication tout en utilisant l'outil qui est gratuit !

Pourtant chacun sait que « quand c'est gratuit, c'est que c'est vous le produit ».

La loi rend libre

Certains usages de l'IA sont interdits comme les systèmes de notation sociale, la reconnaissance des émotions dans les secteurs de l'éducation ou de l'entreprise ; sont interdits les outils permettant l'identification biométrique pouvant servir à manipuler les comportements ou exploiter des vulnérabilités. Nous savons que l'emprise de nature sectaire a justement pour objectif de créer des vulnérabilités pour ensuite les exploiter. Nous savons que l'éthique n'a jamais été au nombre des préoccupations des groupes d'emprise. Les interdictions risquent donc en ce qui concerne les groupes sectaires de se transformer en incitations. Pour ces mouvements de nature sectaire, par exemple, le principe de « non-discrimination » se traduit au contraire par une recherche de discrimination correspondant à la dimension élitiste sur laquelle ils fondent leur démarche. La reconnaissance faciale, les données fournies par leurs futures cibles sur le Net, permettent le démarchage ciblé de l'adepte élu.

L'IA est perçu par les entreprises comme un « accélérateur de croissance ». Gageons que l'IA sera aussi cet accélérateur de croissance pour les groupes sectaires qui multiplieront ainsi les personnes assujetties.

J'ai voulu tester ChatGPT sur le dossier du Temple solaire que je connais bien. ChatGPT m'a donné du factuel mais aussi quelques informations erronées. J'ai vu ses réticences à corriger ses erreurs. Aura-t-il tenu compte des corrections pour ceux qui l'interrogeront après moi ?

La Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, terminait son intervention lors de la Journée de l'Europe en disant « ayons confiance en l'avenir ». À l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la création du Conseil de l'Europe elle rappelait que l'organisation a établi des normes juridiques en matière de droits humains, de démocratie et d'Etat de droit, afin que les citoyens de nos 46 Etats membres puissent vivre dans la paix, la sécurité et la dignité.

Nous savons tous ici que l'avenir se construit et que la confiance ne doit pas être aveugle.

La FECRIS doit continuer à ouvrir les yeux de ceux qui œuvrent pour l'avenir en alertant sur les risques que fait courir aux citoyens et à la démocratie l'obscurantisme sectaire fondé sur l'Inculture Artificielle.

C'est une autre façon de dire que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Rabelais était le contemporain de Gutenberg !